



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Pierre Marsan	1
Élection du vice-président, M. Pierre Curzi	1

Intervenants

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée
M. Pierre Marsan, président de la commission

M. Daniel Bernard
Mme Noëlla Champagne
M. Pierre Curzi

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection du président et du vice-président

(Treize heures une minute)

Le Président (M. Vallières): À l'ordre, s'il vous plaît! À l'ordre, s'il vous plaît, collègues! Je constate le quorum. Alors, chers collègues, d'abord ça me fait plaisir de venir vous rencontrer aujourd'hui.

Et le mandat de la commission est de procéder, comme vous le savez, en vertu de l'article 139 du règlement, à l'élection de la présidence et la vice-présidence de votre commission, la Commission de l'éducation.

Alors, conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 14 janvier 2009, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection du président,
M. Pierre Marsan**

Alors, à ce moment-ci, je serais prêt à recevoir des propositions pour le poste de président.

M. Bernard: Oui. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Vallières): M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

M. Bernard: Merci beaucoup, M. le Président. Premièrement, je tiens encore à vous féliciter pour votre nomination à titre de président de l'Assemblée nationale. Alors, M. le Président, j'ai l'honneur de proposer le député de Robert-Baldwin, M. Pierre Marsan, à titre de président de la Commission de l'éducation.

Le Président (M. Vallières): Merci. Alors, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Et est-ce que de la part du député indépendant — est-ce qu'il est ici? — cette proposition est adoptée?

Une voix: ...

Le Président (M. Vallières): Très bien.

Des voix: ...

Le Président (M. Vallières): Collègues, donc, je déclare donc le député de Robert-Baldwin élu président de la Commission de l'éducation.

Et, avant de lui laisser ce siège pour procéder à l'élection, cette fois-là, de la vice-présidence, je vais vous souhaiter évidemment un bon mandat comme membres de cette commission. Nul doute que vos travaux seront très productifs. Profiter de l'occasion également pour vous souhaiter un bon congé, une bonne période de repos avant la reprise en mars. Ça a été un plaisir pour moi de venir présider cette élection. Bon mandat à tous et toutes. M. le président.

Des voix: ...

Le Président (M. Marsan): D'abord, merci. Merci à tous les membres de la confiance. Et je mentionnais tantôt à des collègues que je souhaiterais que notre commission en soit une des moins partisans, pour qu'on puisse travailler vraiment dans l'intérêt des élèves, des professeurs, des parents, des bénévoles. Et je pense que déjà je suis totalement assuré de votre contribution à ces objectifs-là.

**Élection du vice-président,
M. Pierre Curzi**

Alors, il faut élire le vice-président ou la vice-présidente. Alors, je suis prêt à recevoir les propositions pour le poste de vice-président. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement... Non, attendez, je vais trop vite, là.

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Marsan): Alors, de la part de l'opposition, est-ce que je peux avoir une proposition?

Mme Champagne: Oui, M. le Président.

Des voix: ...

Le Président (M. Marsan): Oui. Excusez. Mme la députée de Champlain.

Mme Champagne: Alors, oui, M. le Président, j'ai quelqu'un à vous proposer. Alors, je vais d'abord vous féliciter pour votre nomination.

Le Président (M. Marsan): Vous êtes gentille. Merci.

Mme Champagne: Et effectivement on va bien travailler, j'en suis convaincue.

Alors, conformément à notre règlement, je propose que le député de Borduas, M. Pierre Curzi, soit

élu vice-président de la Commission de l'éducation pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Marsan): Alors, est-ce que...

Une voix: ...

Le Président (M. Marsan): C'est ça. Est-ce que, de la part du... Il n'y a pas d'autre proposition de la part du groupe de l'opposition? Est-ce que la proposition, elle est unanime autour de la table? Tout le monde est d'accord?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Marsan): C'est donc adopté. Félicitations!

M. Curzi: Merci, chères collègues et chers collègues. Et vous pouvez compter sur ma collaboration pleine et entière. Et je vous félicite de votre nomination comme président.

Le Président (M. Marsan): Et vice versa, M. le député de Borduas. Alors, ceci...

Une voix: ...

Le Président (M. Marsan): C'est ça, ceci termine les travaux, et nous ajournons la séance, là, sine die. Alors, merci encore une fois, tout le monde.

(Fin de la séance à 13 h 5)